



DECISION DU PRESIDENT DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

LE PRESIDENT,

N°DC-2025-200

Objet :

**Convention d'exploitation de la
télérelève des compteurs d'eau**

**-
Avec la société Suez Digital
Solutions**

Vu l'arrêté interpréfectoral n°117 du 29 décembre 2023 relatif à l'adhésion de la Communauté d'agglomération Loire Forez, des communautés de communes des Vals d'Aix et d'Isable, du Pays d'Urfé et de Marcigny au syndicat mixte « Roannaise de l'eau » ;

Vu la délibération n°2025-027 du Comité syndical du 19 mars 2025 donnant délégation de pouvoir au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, la conclusion, l'exécution et le règlement des marchés publics et des accords-cadres dont le montant est inférieur aux seuils européens de procédure formalisée, quels que soient leur objet, la nature ou le mode de passation lorsque les crédits nécessaires sont inscrits au(x) budget(s) ;

Vu les dispositions de l'article R. 2122-3 du Code de la Commande publique permettant à un acheteur de passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables lorsque les services ne peuvent être fournis que par un opérateur économique déterminé pour des raisons techniques ;

Considérant qu'il est nécessaire d'assurer la continuité du service de télérelève des compteurs de Roannaise de l'eau sur le périmètre de la Rive droite de la Loire ;

Considérant que pour des raisons techniques, seule la société SUEZ DIGITAL SOLUTIONS est en mesure d'assurer la prestation de télérelève des compteurs présents sur ce territoire ;

Considérant la proposition de SUEZ DIGITAL SOLUTIONS en date du 6 juin 2025 ;

En conséquence, Monsieur le Président

DECIDE

- d'accepter la proposition de la de la société SUEZ DIGITAL SOLUTIONS en date du 6 juin 2025 pour un montant estimatif de 38 746.9 € HT ;
- de préciser que le contrat est signé pour une durée d'un an renouvelable ;
- de signer le contrat correspondant ;
- de dire que les dépenses seront réglées sur les crédits ouverts à cet effet au(x) budget(s)

concerné(s).

Roanne, le 8 octobre 2025

Le Président,

Daniel FRECHET



Digital Solutions



PROJET DE CONVENTION D'EXPLOITATION DE LA TÉLÉRELÈVE DES COMPTEURS D'EAU

CONTINUE DE SERVICE DE TÉLÉRELÈVE

**> PROJET DE CONTRAT DE SERVICES : SUEZ DIGITAL SOLUTIONS
AU BENEFICE DE LA ROANNAISE DE L'EAU A L'ISSUE DU CONTRAT
DE DSP EAU**

03/06/2025

Les informations contenues dans la présente offre, portées à la connaissance de l'acheteur/l'autorité concédante dans le cadre exclusif de la présente procédure de passation, sont strictement confidentielles et protégées en cela au titre du secret des affaires. Aucune de ces informations ne peut être communiquée ni divulguée par l'acheteur/l'autorité concédante, sauf accord exprès préalable de SUEZ Digital Solutions.

SOMMAIRE

1.	CONTEXTE	4
2.	PRESENTATION DE LA SOLUTION DE TELERELEVÉ DÉPLOYÉE	4
2.1.	Matériels et moyens constitutifs	4
3.	OBJET DE LA PRÉSENTE PROPOSITION	5
4.	PROPRIÉTÉ DES BIENS	5
5.	INVENTAIRE DES BIENS	5
6.	CONTENU DES PRESTATIONS	6
6.1.	Cadre général des prestations	6
6.2.	Périmètre détaillé des prestations	6
6.3.	Engagement de performance	7
7.	PRÉREQUIS ET CONDITIONS DE L'OFFRE	8
8.	CONDITIONS FINANCIÈRES D'EXÉCUTION	8
8.1.	Prix des Prestations de base	8
8.2.	Option	9
8.3.	Bordereaux de prix complémentaires	10
8.4.	Actualisation des prix	10
8.5.	Facturation et paiement	11
8.6.	Validité de la présente proposition	11
9.	DURÉE	11
10.	RÉSILIATION	11
11.	CONTACTS	11
12.	VALIDATION	12

Entre les soussignés :

Roannaise de l'Eau, ayant son siège social au, 68 Rue Jean Jaurès, 42300 Roanne, représentée par Monsieur Daniel FRECHET, son Président en exercice, agissant au nom et pour le compte de Roannaise de l'Eau et dûment habilité à l'effet des présentes par une délibération du Conseil Syndical en date du .../...../.....

Dénommée ci-après « **Roannaise de l'Eau** »

D'une part,

Et,

La société, **SUEZ Digital Solutions**, SAS (Société par Actions Simplifiées), ayant son siège social au, 38 rue du Président Wilson 78230 Le Pecq, SIREN 509 561 395 RCS VERSAILLES – TVA FR 87509561395, représentée par Monsieur **Samuel LOYSON**, Directeur des opérations, agissant au nom et pour le compte de la société, et dûment habilité aux effets des présentes,

Dénommée ci-après « **SUEZ Digital Solutions** »,

D'autre part,

Les parties, ci-dessus dénommées, ont convenu de signer le présent projet de convention portant sur la continuité du service de télérelève des compteurs de Roannaise de l'Eau concernant le périmètre Rive droite de la Loire.

1. CONTEXTE

Le Service Public de l'Eau du périmètre Rive Droite de la Loire de Roannaise de l'Eau, est opéré par SUEZ Eau France dans le cadre du contrat de prestation de service à partir du **01/05/2025**. Auparavant, l'exploitation était assurée par SUEZ Eau France par un contrat de délégation de service public jusqu'au **30/04/2025**, pour lequel SUEZ Eau France a mis en place un service de télérelève pour les compteurs d'eau.

La solution de télérelève déployée par SUEZ Eau France est une solution de télérelève radio longue portée basse consommation en réseau fixe (LPWAN 169 MHz) conçue par SUEZ Digital Solutions, filiale spécialisée de SUEZ.

L'organisation mise en œuvre pour l'exécution du service de télérelève est la suivante :

- Roannaise de l'Eau, est **propriétaire des émetteurs de télérelève** clipsés sur les compteurs ;
- SUEZ Digital Solutions est **propriétaire de l'infrastructure radio** de télérelève (réseau de concentrateurs).
- Le service de collecte et de fourniture de données télérelévées pour Roannaise de l'Eau, comprenant la supervision, l'exploitation et la maintenance du réseau de télérelève et du Système Informatique de télérelève, est opéré par SUEZ Digital Solutions ;
- Le déploiement et la maintenance des émetteurs et concentrateurs de télérelève sont actuellement assurés par SUEZ Eau France, exploitant de la DSP Eau Potable en cours ;
- L'exploitation des données télérelévées dans le SI de gestion clientèle de la DSP Eau est actuellement assurée par SUEZ Eau France, exploitant de la DSP Eau Potable en cours.

La présente convention est établie entre SUEZ Digital Solutions et Roannaise de l'Eau, afin d'assurer la continuité du service de télérelève des compteurs d'eau de Roannaise de l'Eau, à la fin de la DSP en cours.

2. PRESENTATION DE LA SOLUTION DE TELERELEVE DEPLOYEE

La solution de télérelève déployée par SUEZ Eau France est une solution de télérelève radio longue portée basse consommation en réseau fixe (LPWAN 169 MHz) conçue par SUEZ Digital Solutions, filiale spécialisée de SUEZ.

L'architecture en réseau fixe, simple, robuste et **sans répéteur** minimise le nombre d'équipements à déployer et facilite ainsi les activités d'exploitation, de supervision et de maintenance.

2.1. Matériels et moyens constitutifs

La solution de télérelève ON'connect, longue portée basse consommation (LPWAN), est constituée de trois éléments :

1. **Emetteurs VHF** à installer sur les compteurs (en général clipsés sur les têtes des compteurs en une solution « compacte ») équipant les compteurs d'eau :

- Les émetteurs communiquent avec une fréquence VHF 169 MHz libre de droit et protégée pour les usages de télérelève,
- Ils transmettent leurs informations plusieurs fois par jour à un réseau local de communication constitué de concentrateurs, selon plusieurs modes possibles.



2. **Une infrastructure de connectivité** constituée de **concentrateurs VHF/GPRS** et d'un **Système d'Information de connectivité** associé, déployés par l'opérateur de connectivité. Ils assurent la réception des données en provenance des émetteurs et la restitution des données vers le Système d'Information de télérelève. Ces concentrateurs sont installés sur les points hauts du territoire :

- Les concentrateurs collectent toutes les données transmises par les émetteurs radio VHF dans un rayon dépendant de la topographie du territoire, de l'urbanisme et des sites d'implantation des

compteurs (en moyenne de **1,5 à 2 kilomètres** pour des compteurs en cave ou regard, selon la configuration du point haut d'hébergement, et **jusqu'à plus de 50 kilomètres** en champ libre),

- Les concentrateurs sont équipés d'antennes VHF à l'empreinte visuelle très réduite (antenne fouet de 80 cm environ). Le concentrateur communique à son tour toutes les données des compteurs de sa zone de collecte au système informatique de télérelève via le réseau de téléphonie mobile (GPRS/3G/4G) d'un opérateur national. Il utilise donc un modem qui fonctionne avec une carte SIM,
- En cas de perte de communication GPRS/3G/4G ou de coupure secteur, le système de supervision des concentrateurs détecte l'anomalie. Ces informations sont analysées et font l'objet d'interventions de maintenance à distance ou sur site,
- La construction du réseau local est réalisée avec un **principe de redondance spatiale de la couverture radio** (un émetteur est capté par plusieurs concentrateurs), **gage de performance de la collecte des données et de sécurité** de Roannaise de l'Eau en cas de maintenance d'un concentrateur

3. **Système d'information de Télérelève ON'connect** permet l'acquisition et le traitement des trames de données en provenance du service de connectivité. Ce système d'information inclut l'ensemble des outils nécessaires à :

- La gestion des référentiels des points de service,
- La récupération des trames du service de connectivité et de leur déchiffrement,
- La production de données métier (index, consommations, débits, alarmes, etc.),
- La restitution des données et la mise à disposition de services via un ensemble d'interfaces (API, transmission de fichiers, portails utilisateurs, etc.).

3. OBJET DE LA PRÉSENTE PROPOSITION

Dans le cadre de la future Prestation de Service, Roannaise de l'Eau souhaite poursuivre le service de télérelève. SUEZ Digital Solutions propose un service de collecte et de fourniture de données télérelevées pour le compte de Roannaise de l'Eau.

Les conditions de ce service sont exposées ci-après.

4. PROPRIÉTÉ DES BIENS

- **Roannaise de l'Eau est propriétaire des émetteurs** de télérelève équipant les compteurs d'eau.
- SUEZ Digital Solutions est **propriétaire de l'infrastructure radio** de télérelève (réseau de concentrateurs).
- SUEZ Digital Solutions est propriétaire et éditeur de la suite logicielle de collecte et traitement des données de télérelève (SI Télérelève ON'connect) mise en œuvre pour la PS, et qui fournit les données métier de télérelève avant leur intégration dans le système de gestion clientèle et facturation de la Roannaise de l'Eau.

5. INVENTAIRE DES BIENS

L'inventaire à la date de signature de la présente convention des biens matériels est le suivant :

- Émetteurs de télérelève équipant les compteurs d'eau : **7 930** unités ;
- Concentrateurs constitutifs du réseau de télérelève, assurant la couverture radio de l'ensemble du périmètre, sous la responsabilité de SUEZ Digital Solutions : **17** concentrateurs.

6. CONTENU DES PRESTATIONS

6.1. Cadre général des prestations

SUEZ Digital Solutions propose, en standard, un service de collecte et de fourniture de données télérelévées à Roannaise de l'Eau, comprenant la réalisation des prestations suivantes :

- SUEZ Digital Solutions assure l'hébergement, la maintenance et l'exploitation du Système Informatique de Télérelève ON'connect permettant la fourniture des données télérelévées à Roannaise de l'Eau.
- SUEZ Digital Solutions fournit les données télérelévées sur une plateforme (hébergée par SUEZ Digital Solutions) sécurisée d'échange de données avec le SI de gestion de Roannaise de l'Eau.
- SUEZ Digital Solutions assure la maintenance de l'infrastructure radio de télérelève (concentrateurs) dans le cadre d'un service de connectivité.

Le service fourni par SUEZ Digital Solutions est un service en mode « SaaS » qui comprend les droits d'usage du SI Télérelève ON'connect, l'hébergement, l'exploitation et la maintenance du SI Télérelève ON'connect, dans la continuité du service réalisé pour SUEZ Eau France.

La maintenance des émetteurs propriété de Roannaise de l'Eau, et l'installation de nouveaux émetteurs en cas d'extension du territoire, est réalisée par SUEZ Eau France.

Roannaise de l'Eau peut acheter librement des émetteurs (et les compteurs associés) compatibles avec la solution de télérelève de SUEZ Digital Solutions auprès des fabricants et des distributeurs agréés du marché, dont les principaux fabricants compteurs d'eau du marché français (Itron, Diehl Metering, Sensus, Elster, ...).

SUEZ Digital Solutions propose une prestation de fourniture d'émetteurs si volonté la Roannaise de l'Eau d'achat directement auprès de SUEZ Digital Solutions.

6.2. Périmètre détaillé des prestations

Sur la base de la proposition standard exposée ci-avant, les prestations réalisées par SUEZ Digital Solutions pour Roannaise de l'Eau sont les suivantes :

Prestations de service SUEZ DIGITAL SOLUTIONS pour l'exploitation de la solution de télérelève:

Service de connectivité

A partir de l'infrastructure radio ON'connect Wize propriété de SUEZ Digital Solutions

- Maintenance et maintien en conditions opérationnelles de l'infrastructure radio de télérelève :
 - Maintenance à distance de l'infrastructure radio (diagnostic, redémarrage, gestion logicielle, etc.), depuis le Smart Operation Center de SUEZ Digital Solutions ;
 - Maintenance in situ, comprenant le renouvellement si besoin des matériels. Cette prestation comprend donc le remplacement de tout ou partie des concentrateurs défectueux le cas échéant
- Prise en charge des charges d'hébergement des concentrateurs et des coûts de communication des concentrateurs (cartes SIM dans les concentrateurs) pour le transfert des données télérelévées ;
- Mise à disposition, hébergement, exploitation et maintenance du Système d'Information de connectivité associé, en mode « Software as a Service » (SaaS) ;
- Exploitation de l'infrastructure radio de télérelève et fourniture de données brutes (trames radio) chiffrées au service de traitement des données télérelévées.

Service de traitement et de mise à disposition des données télérelévées pour Roannaise de l'Eau :

- Mise à disposition quotidienne des données métier de télérelève sur une plateforme d'échanges de données hébergée par SUEZ Digital Solutions, sécurisée et accessible par Roannaise de l'Eau, hébergement, exploitation maintenance applicative et support utilisateurs
 - Les données mises à disposition concernent en particulier les fichiers d'index de télérelève pour intégration par Roannaise de l'Eau dans son système de facturation ;
 - Les données seront fournies dans un fichier au format standard du marché (csv, txt ou xml).
- Traitement informatique des données brutes télérelévées pour la production des index, des données et alarmes sur le fonctionnement du parc de compteurs télérelévés ;
- Intégration des données nécessaires (extraites du SI de gestion de Roannaise de l'Eau) nécessaires à la mise à jour du patrimoine compteurs/émetteurs dans le Système Informatique de Télérelève ON'connect. Les données devront être fournies par Roannaise de l'Eau dans un fichier au format standard du marché (csv, txt ou xml).
- Adaptation des ½ interfaces standard côté SI Télérelève pour gérer les flux d'échange suivants :
 - Flux patrimoine, pour mise à jour du SI Télérelève en cas de changement du patrimoine compteurs-émetteurs télérelévés (SI de gestion de Roannaise de l'Eau) ;
 - Flux fourniture de données, pour transmettre à Roannaise de l'Eau les données télérelévées ;
 - Flux proposition d'interventions, pour transmettre à Roannaise de l'Eau un inventaire des émetteurs en besoin de maintenance, sur la base de la supervision réalisée par SUEZ Digital Solutions ;

Prestations non assurées par SUEZ DIGITAL SOLUTIONS

La prestation SUEZ Digital Solutions ne comprend pas les prestations suivantes :

- Maintenance des émetteurs, avec approvisionnement des émetteurs auprès de Roannaise de l'Eau ;
- La gestion des données télérelévées fournies par SUEZ Digital Solutions dans le SI de gestion de Roannaise de l'Eau et en particulier :
 - Le processus de relève-facturation des abonnés ;
 - Le développement, la maintenance et l'exploitation des interfaces entre la plateforme d'échange de données fournie par SUEZ Digital Solutions et le SI de gestion du client ;
 - L'exploitation métier des données télérelévées dans le SI de gestion de Roannaise de l'Eau, et les services et communications associés envers les usagers du service public de l'eau.
- L'interprétation des données télérelévées fournies par SUEZ Digital Solutions pour l'analyse des anomalies de consommation.

6.3. Engagement de performance

SUEZ Digital Solutions porte l'engagement de service sur la couverture radio :

Prestations	Engagement minimal
Fourniture de données télérelévées (*) Taux de couverture radio (TCR) calculé de la manière suivante : $TCR = (Nb \text{ émetteurs captés} + Nb \text{ émetteurs en maintenance} + Nb \text{ émetteurs jamais captés}) / Nb \text{ émetteurs associés}$	
Sur 7 jours	95 %
Sur 30 jours	97 %

Support client : De 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi (hors jours fériés)

(*) Comme indiqués dans le calcul, sont retirés de la performance les événements pour lesquels SUEZ Digital Solutions ne peut pas être tenu pour responsable, dont en particulier :

- Emetteurs en défaut ou jamais captés signalés par SUEZ Digital Solutions, dans le cadre du rapport journalier (fichier.xml) transmis par SUEZ Digital Solutions ;
- Incidents liés à des cas de « force majeure » comme par exemple, le défaut généralisé de l'opérateur Télécom utilisé pour les communications des concentrateurs avec le SI Télérelève.

7. PRÉREQUIS ET CONDITIONS DE L'OFFRE

SUEZ Digital Solutions assure une continuité de service de télérelève dans des conditions techniques équivalentes à celles actuellement réalisées dans le cadre de la DSP Eau en cours.

La présente proposition est dès lors conditionnée par les prérequis suivants :

- Maintien des spécifications techniques de la solution de télérelève déjà déployée sur le territoire de Roannaise de l'Eau et de ses matériels propriétés de Roannaise de l'Eau ;
- Ne sont pas compris d'éventuels nouveaux développements et fonctionnalités informatiques spécifiques ;
- Mise en place de l'organisation adéquate **3 mois** à compter de la signature de la présente convention.

Une modification de ces hypothèses, à l'initiative de *Roannaise de l'Eau*, fera l'objet d'une étude technico-économique de SUEZ Digital Solutions afin d'évaluer les besoins de révision de la présente proposition.

8. CONDITIONS FINANCIÈRES D'EXÉCUTION

8.1. Prix des Prestations de base

Les conditions économiques de la proposition relevant de l'article 6 de la présente convention sont les suivantes :

Prestations	Montant en € H.T
Prestation ponctuelle de mise à <i>disposition des données télérelevées</i>	
Migration du SI Télérelève ON'connect de SUEZ Digital Solutions sur une plateforme indépendante du SaaS dédié SUEZ Eau France, et paramétrages de la plateforme.	12 506 €
Migration en masse des données télérelevées du périmètre concerné en fin de DSP sur cette plateforme	
Mise en place d'une plateforme sécurisée d'échange de données avec le SI de Roannaise de l'Eau.	
Service récurrent de Connectivité seul s'appuyant sur l'infrastructure radio (concentrateurs) propriété de SUEZ Digital Solutions	
Dans ce scénario, Roannaise de l'Eau a la charge de mettre en œuvre un Système d'Information de traitement des données télérelevées dans les termes exposés du §8. SUEZ Digital Solutions peut fournir en variante une licence du SI ON'connect de traitement des données, hébergé et exploité par Roannaise de l'Eau dans ce cas.	

Service de connectivité comprenant :

- Mise à disposition de l'infrastructure radio de connectivité
- Service informatique de connectivité en « SaaS » (software as a service)
 - o Droit d'usage et maintenance éditeur du SI de connectivité ON'connect
 - o Charges d'hébergement (en Cloud mutualisé) du SI de connectivité ON'connect
 - o Charges d'exploitation (TME) du SI de connectivité ON'connect
 - o Support utilisateurs et la maintenance applicative (SUA & TMA), du SI de connectivité ON'connect
- Supervision et maintenance à distance des concentrateurs (depuis le Smart Operation Center de SUEZ Digital Solutions)
- Maintenance in situ des concentrateurs avec remplacement de pièces si besoin
- Frais d'hébergement des concentrateurs
- Coûts télécom des concentrateurs

Base forfaitaire de :

15 512 €HT/an

+ une base unitaire de :

0,97 €HT /cptr télérelève/an

(Soit un équivalent de **2,93 €/cptr/an** pour un volume estimé à **7 930 compteurs** au démarrage de la prestation)

(*) Compteur télérelève : compteur équipé d'un émetteur associé dans la base de supervision de SUEZ Digital Solutions.

8.2. Option

Prestations supplémentaires en option	Montant en € H.T
Service informatique récurrent de Traitement des données seul Dans ce scénario, Roannaise de l'eau peut bénéficier d'un service de connectivité Wize auprès d'opérateurs du marché autres que SUEZ Digital Solutions.	
Service de traitement des données en mode « SaaS » (Software as a Service) comprenant : - Mise à disposition, hébergement, exploitation, maintenance applicative et support utilisateurs de la brique Traitement du Système Informatique de Télérelève ON'connect permettant : - o Le traitement dynamiques trames radio fournies par le service de connectivité pour production de données métiers (index, débits, retours d'eau, alarmes...), - o La gestion des clés de sécurité des émetteurs et le chiffrement/déchiffrement dynamique des trames de connectivité, - o L'historisation des données métier, - o L'établissement des KPI, - o Le lien avec le patrimoine usagers et le SI Client (avec mise à jour dynamique selon évolution du patrimoine). - Mise à disposition quotidienne des données métier de télérelève sur une plateforme d'échanges de données hébergée par SUEZ Digital Solutions, sécurisée et accessible par Roannaise de l'Eau. - Intégration des données nécessaires (extraites du SI de gestion de Roannaise de l'Eau) nécessaires à la mise à jour du patrimoine compteurs/émetteurs dans le Système Informatique de Télérelève ON'connect.	Base forfaitaire de : 9 351 €HT/an + une base unitaire de : 2,40 €HT /cptr télérelève/an (Soit un équivalent de 3,59 €/cptr/an pour un volume estimé à 7 930 compteurs au démarrage de la prestation)

8.3. Bordereaux de prix complémentaires

Le tableau ci-dessous indique les prestations complémentaires allant au-delà de l'engagement de continuité de service ci-dessus détaillé. Pour assurer l'extension du parc d'émetteurs ou la maintenance concentrateurs déployés, ainsi que leur exploitation, la Roannaise de l'Eau peut notamment recevoir les formations et s'approvisionner en matériels auprès de SUEZ Digital Solutions aux conditions tarifaires indiquées ci-dessous :

Prestations	Montant en € H. T
Prestation ponctuelle de mise en service	
Raccordement d'un nouveau compteur télérelevé (extension ou renouvellement) au SI de Télérelève ON'connect après la fin de la DSP : Déclaration manuelle et isolée d'un nouveau compteur télérelevé dans le SI de Télérelève ON'connect après la fin de la DSP, à défaut d'interfaçage automatique entre le SI ON'connect et le SI de gestion de la Roannaise de l'Eau pour la gestion des mises à jour patrimoniales.	15 €/compteur seul 4 €/compteur/lot de 100
Fourniture de matériel et solution logicielle P'Eau'Se pour assurer le déploiement la maintenance des émetteurs de télérelève	
Fourniture d'un terminal portable	1 080 €/u
Licence de la solution logicielle embarquée P'Eau'Se (hors matériel)	350 €/Terminal/an
Fourniture d'un module de communication de type coupleur NFC	680 €/u
Remplacement ou évolution de technologie existante (fourniture et pose) hors recherche de site d'hébergement ou négociation de convention d'hébergement d'un concentrateur/ achat d'un concentrateur	7 651 €
Fourniture d'un émetteur Wize compact pour compteurs (Diehl Metering et Itron)	45 € / u

8.4. Actualisation des prix

Les prix applicables s'entendent en Euros, hors taxes.

Les prix des prestations de services, ponctuelles et récurrentes, seront actualisés annuellement, au 1^{er} janvier de chaque année, suivant la formule suivante :

$$P_n = P_o (S_n/S_o)$$

Où

- P_n = prix révisé
- P_o = prix tel que défini dans la présente proposition
- S_n = dernier indice Syntec publié à la date de révision
- S_o = indice Syntec de Mars 2025

Les prix des prestations de fourniture, seront actualisés annuellement, au 1^{er} janvier de chaque année, suivant la formule suivante :

$$P_n = P_o \times (I_n/I_o)$$

Où

- P_n = prix révisé de l'année n
- P_o = prix tel que défini dans la présente Convention

Et

- $I_n = 0,10 + 0,90 \times [0,3 IP_n + 0,4 IE_n + 0,3 IC_n]$

Avec les indices de référence définis comme suit :

- « IP » = Indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français – CPF 20.16 – Matières plastiques sous formes primaires - (indice Mars 2025)
- « IE » = Indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français – MIG NRG – Énergie (B05, B06, C19, D35, E36) - (indice Mars 2025)
- « IC » = Indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français – CPF 26.1 – Composants et cartes électroniques 010534318 - (indice Mars 2025).

8.5. Facturation et paiement

La facturation des prestations sera effectuée par SUEZ Digital Solutions à Roannaise de l'eau sur la base d'états semestriels.

Le règlement de la facture sera effectué à 30 jours fin de mois à la date d'émission de la facture.

8.6. Validité de la présente proposition

La présente proposition est valide jusqu'au 30/06/2025.

9. DUREE

La prestation de continuité de service de la téléréleve est conclue pour une durée d'un (1) an à compter de la date de signature de la présente convention. Roannaise de l'Eau pourra prolonger la prestation de téléréleve par périodes d'un (1) an reconductible tacitement à l'issue de chaque période.

10. RESILIATION

Roannaise de l'Eau peut mettre fin à la présente prestation à la fin de chaque période par courrier recommandé avec accusé de réception adressé au moins trois (3) mois avant l'échéance de chaque période.

En cas de rupture anticipée du contrat, la rémunération de SUEZ Digital Solutions pour toute période de prestation engagée est due.

En cas d'inexécution par l'une ou l'autre des parties de ses obligations contractuelles, la résiliation de la présente convention sera encourue de plein droit 30 jours après mise en demeure adressée par courrier recommandé avec accusé de réception restée sans effet.

11. CONTACTS

Toute sollicitation auprès de SUEZ Digital Solutions peut être adressée à : contact.commercial.3S@suez.com

12. VALIDATION

SUEZ DIGITAL SOLUTIONS

Fait à : Le Pecq,

Le 06/06/2025

Le ____/____/____

.....
M. Samuel LOYSON

Directeur des Opérations

Roannaise de l'Eau

Fait à : Roanne,

Le 02/10/2025

Le ____/____/____

.....
M. Daniel FRECHET

[Président de Roannaise de l'Eau]